economiesuisse

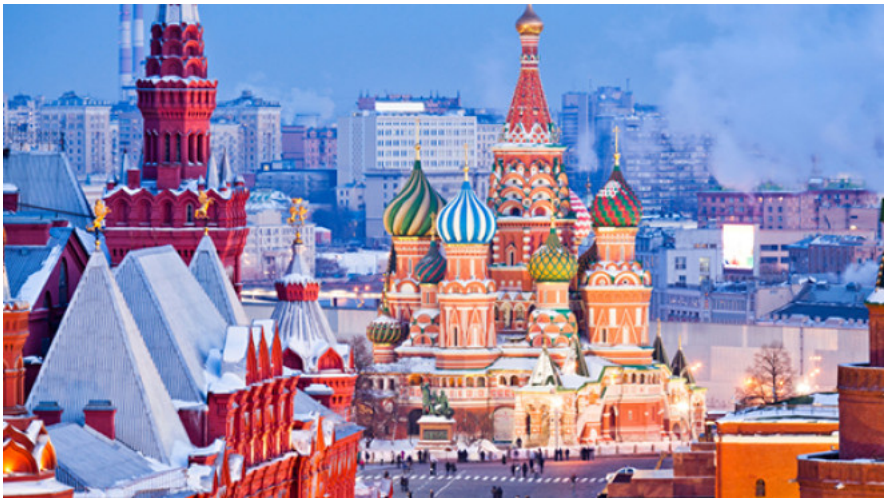

Position de l'économie sur les sanctions à l'égard de la Russie

Contrairement à ce qu'affirme la SonntagsZeitung du 3 août 2014, economiesuisse ne s'est pas exprimée en faveur de sanctions à l'égard de la Russie.

La position d'economiesuisse s'articule autour de quatre points principaux :

L'adoption de sanctions économiques est une compétence des autorités politiques. Sur le long terme, l'application du droit international est aussi dans l'intérêt de l'économie.

La Russie est importante pour l'économie extérieure suisse, mais pas existentielle.

La Suisse doit veiller à ce que sa place économique ne serve pas à contourner des sanctions.

De son côté, la Suisse ne doit pas livrer de matériel de guerre à la Russie ou à l'Ukraine.

Les sanctions économiques représentent une restriction forte de la liberté économique. Dès lors, les considérations politiques sont décisives – également dans le cas du conflit en Ukraine. Il appartient donc en premier lieu au gouvernement d'évaluer les avantages et les inconvénients de telles sanctions. Les exportations suisses destinées à la Russie représentent 1,5 % environ des exportations totales de la Suisse. Le marché russe est important pour l'ensemble

de l'économie, mais il n'est pas existentiel. La majeure partie des biens suisses exportés vers la Russie ne font pas l'objet de sanctions internationales. Les entreprises visées par des sanctions pourraient tenter de mener leurs activités via un pays tiers. Or, dans les faits, un tel stratagème ne constitue pas une option sérieuse pour des entreprises actives à l'échelle internationale. Les États qui ont adopté des sanctions économiques peuvent contrôler leur respect directement auprès d'entreprises internationales et de leurs succursales. En tout état de cause, la Suisse doit veiller à ce que sa place économique ne serve pas à contourner des sanctions. La Suisse a interdit les exportations de matériel de guerre vers la Russie et l'Ukraine dès le printemps 2014.